

Programme socle d'accréditation répondant aux exigences de la certification périodique des professionnels de santé

Dans le cadre du programme d'accréditation des médecins et des équipes médicales, les professionnels doivent réaliser des activités dans 5 domaines * :

- 1- travail en équipe : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats de l'équipe en termes de concertation, collaboration, communication avec par exemple l'élaboration de protocoles communs ou la mise en œuvre de la check-list ;
- 2- sécurité du patient : déclaration d'événements indésirables associés aux soins (EIAS). Le nombre d'EIAS à déclarer est défini par chaque spécialité. Ces EIAS sont analysés localement, en lien avec l'établissement de santé, et idéalement en RMM. Il est également attendu que les médecins et équipes détectent des situations à risques dans leurs pratiques et mettent en place des protocoles pour prévenir, récupérer ou atténuer d'éventuels EIAS survenus dans ces circonstances pré-identifiées ;
- 3- amélioration des pratiques : toute activité cognitive classique (congrès, activités de DPC, formations, listes de recommandations proposées par l'OA et les sociétés savantes de la discipline...) et toute activité d'évaluation/amélioration des pratiques (pertinence, protocolisation de l'activité selon les recommandations, audits, suivi d'indicateurs, registres, RCP, EPP, recherche clinique, publications...)
- 4- amélioration de la relation patient : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats en termes d'amélioration de la relation avec le patient, composante fondamentale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- 5- La santé du professionnel : toute activité permettant de préserver la santé des professionnels, élément constituant de la qualité des soins et de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité.

L'objectif de ce document est de recenser (tel un « catalogue ») toutes les actions à possiblement mettre en œuvre dans le cadre de ces nouveaux programmes à 5 dimensions d'accréditation des médecins et équipes médicales. Il a été établi grâce aux contributions des Organismes agréés (OA), et a vocation à être enrichi au fur et à mesure. La maquette retenue, a pour objectif de faciliter la compréhension par les professionnels, des démarches proposées dans deux dispositifs différents : l'accréditation des médecins et des équipes médicales et la certification périodique des professionnels de santé (CPPS) :

- Les activités « formation » et « analyse des pratiques » des 3 premiers piliers de l'accréditation permettent de répondre aux exigences des blocs 1 et 2 : de la CPPS « 1° Actualiser leurs connaissances et leurs compétences » et « 2° Renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles »
- Les piliers 4 « relation patient » et 5 « santé du professionnel » de l'accréditation répondent aux exigences des blocs 3 et 4 de la CPPS : « 3° Améliorer la relation avec leurs patients » et « 4° Mieux prendre en compte leur santé personnelle »

Les OA pourront choisir tout ou partie de ces activités pour construire leur programme d'accréditation, qui reste sur le format habituel d'une liste d'activités retenues par l'OA et parmi lesquelles les médecins et équipes pourront établir en collaboration avec leur expert, leur propre programme annuel d'accréditation prenant en compte leurs spécificités, expertise et problématiques – étant entendu que lesdits programmes doivent respecter les exigences en terme qualitatif et quantitatif des activités par période tant du programme d'accréditation que de la CPPS

*décision de la HAS du 22 septembre 2022 : [dc_2022_0309_sevoqss_spa_253_cahiers_des_charges_des_oa_cd_20220922_vd.pdf](#) (has-sante.fr)

ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES ET LEURS COMPETENCES FACTEURS HUMAINS ET ORGANISATIONNELS (Bloc 1 CPPS)	AMELIORER LA QUALITE DE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN EQUIPE (Bloc 2 CPPS)		
FORMATION	ANALYSE DES PRATIQUES	GESTION DES RISQUES	ACTION LIBRE
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels proposés en présentiel ou en ligne • Participation à un programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641 • Participation à un Congrès national ou international sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels ou formation régionale validée par le CNP • Formation universitaire sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels • Activités d'enseignement institutionnel sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels • Activités de recherche clinique effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée ou d'une université sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels • Article publié dans une revue scientifique référencée sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels • Participation à l'élaboration de recommandations professionnelles sur la thématique Equipe ou facteurs humains et organisationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Protocolisation des prises en charge interdisciplinaires ou pluriprofessionnelle (Ex. gestion des anti-coagulants, antibio-prophylaxie, ...) pour mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques dans le travail au quotidien (élaboration, utilisation, évaluation...) • Mise en œuvre et évaluation de la SSP « Coopération anesthésistes-réanimateurs et chirurgiens » https://www.has-sante.fr/jcms/c_2587220 • Mise en œuvre concertée et évaluée de la RAAC www.has-sante.fr/upload/docs/application/forcedownload/2016-09/synthese_raac_2016-09-01_15-49-32_230.pdf • Analyse et décision cliniques concertées en RCP en oncologie ou autres (Ex. Heart Team, périnéologie, infectiologie orthopédique...) • Actions d'évaluation des pratiques professionnelles en équipe réalisées en établissement : Audit, Suivi d'indicateurs, patient traceurs... 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation / Evaluation de la réalisation de la Check-list sécurité du patient www.has-sante.fr/jcms/c_1518984/fr/les-check-lists-pour-la-securite-du-patient www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-12/pour_une_meilleure_utilisation_de_la_check-list.pdf • Utilisation, évaluation, adaptation de toutes check-lists utiles (ex. CEC en chirurgie cardio-vasculaire) • Identification de situations à risques en équipes propres à l'établissement et protocolisation concertée en interdisciplinaire de barrières de prévention, récupération ou atténuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action à valider par le CNP, par l'intermédiaire de l'Organisme Agréé d'accréditation

PROGRAMME ACCREDITATION : PILIER (2) AMÉLIORATION DES PRATIQUES

ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES ET LEURS COMPETENCES DANS LE CHAMP DE LEUR SPECIALITE (Bloc 1 CPPS)	RENFORCER LA QUALITE DE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE CHAMP DE LEUR SPECIALITE (Bloc 2 CPPS)	
FORMATION	ANALYSE DES PRATIQUES	ACTION LIBRE
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation de la spécialité /organismes Qualiopi, présentielles ou en ligne ou actions DPC proposées par l'ANDPC • Participation à un Congrès national ou international de la spécialité ou formation régionale validée par le CNP, avec un retour en équipe • Participation à un programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle sur des thématiques de la spécialité https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641 • Formation universitaire de la spécialité diplômante ou certifiante • Activités d'enseignement institutionnel (<i>universitaire, société savante ou autres instituts de formation des professionnels de santé</i>) • Maitrise de stage universitaire • Travaux d'expertise institutionnelle (<i>sociétés savantes, CNP, HAS, ANSM, autres agences intervenant dans le domaine de la santé</i>) • Activités de recherche clinique effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée ou d'une université • Article publié dans une revue scientifique référencée ou participation effective au comité éditorial de revues scientifiques • Participation à l'élaboration de recommandations professionnelles (institution, société savante) 	<ul style="list-style-type: none"> • Protocolisation des prises en charge de la spécialité, pour mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques dans le travail au quotidien (élaboration, utilisation, évaluation...) • Mise en œuvre et évaluation des recommandations de bonnes pratiques de la (ou des) société(s) savante(s) de la discipline selon des propositions de l'OA • Actions d'évaluation des pratiques professionnelles proposés par des OA ou réalisées en établissement : Audit, analyse des pratiques, patient traceurs... • RCP de discipline dans l'établissement ou organisées dans le cadre de programmes intégrés (Ex MICI, hépatites virales...) • Suivi d'indicateurs cliniques proposés par l'OA ou les sociétés savantes, la HAS ou construits localement • Participation régulière à un registre de pratiques, • Participation aux instances opérationnelles de l'établissement (CLIN, CLUD, CLAN, CQSS...) permettant l'élaboration et le suivi de protocoles spécifiques <p>⇒ Toutes ces actions pourront utilement être faites en collaboration avec le service qualité ou équivalent pour être intégrées au Programme d'Amélioration Qualité et de Gestion Des Risques de l'établissement et au passage bénéficiaire de son soutien logistique et méthodologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action à valider par le CNP, par l'intermédiaire de l'Organisme Agréé d'accréditation

PROGRAMME ACCREDITATION : PILIER (3) AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES ET LEURS COMPÉTENCES SECURITE DES PATIENTS (Bloc 1 CPPS)	BLOC 2 CPPS : RENFORCER LA QUALITE DE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES (Bloc 2 CPPS)		
FORMATION	ANALYSE DES PRATIQUES	GESTION DES RISQUES	ACTION LIBRE
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation sur le thème Gestion des risques (GDR) délivrées par des organismes agréés d'accréditation avec label de formation Qualiopi • Formation des Experts des Organismes Agréés d'Accréditation par la HAS • Participation à un programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle sur le thème Gestion des risques https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641 • Participation à l'élaboration de recommandations professionnelles (institution, société savante) spécifique à la thématique gestion des risques • Activités de recherche clinique effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée ou d'une université • Article publié sur la thématique gestion des risques de la discipline dans une revue scientifique référencée 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions d'analyse de pratiques en matière de gestion des risques proposés par des OA ou réalisées en établissements – notamment identification de situations à risques dans leurs pratiques et élaboration de protocoles de prévention, récupération et atténuation de ces éventuels EIAS survenus dans ces circonstances pré-identifiées • Suivi d'indicateurs de sécurité des soins 	<ul style="list-style-type: none"> • PREREQUIS : déclaration de x EIAS dans le SIAM analysées individuellement ou en RMM selon les cas • RMM, CREX, REMED réalisées en établissement ou organisées dans le cadre de programmes intégrés de DPC proposés par l'OA www.has-sante.fr/jcms/c_434817/fr/revue-de-mortalite-et-de-morbidite-rmm • Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors d'une RMM, CREX, REMED avec évaluation des actions décidées • Protocolisation d'une SAR et évaluation • Mise en œuvre d'une SSP 1, 2 ou 3 proposée par l'OA et évaluation https://www.has-sante.fr/jcms/c_2582468/fr/comprendre-la-securite-du-patient#toc_1_3_1 <p>⇒ Toutes ces actions pourront utilement être faites en collaboration avec le service qualité ou équivalent pour être intégrées au Programme d'Amélioration Qualité et de Gestion Des Risques de l'établissement et au passage bénéficiaire de son soutien logistique et méthodologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action à valider par le CNP, par l'intermédiaire de l'Organisme Agréé d'accréditation

Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Action libre
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation sur le thème de la relation patient délivrées par des organismes agréés labellisés Qualiopi Sur la base des docs HAS (INCA) - Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2012-06/recommandations_-_delivrance_de_linformation_a_la_personne_sur_son_etat_de_sante.pdf - Dispositif d'annonce du diagnostic d'un cancer. (INCA) Dispositif d'annonce - Parcours de soins des patients (e-cancer.fr) - Annonce d'un dommage associé aux soins https://www.has-sante.fr/jcms/c_953138/fr/annonce-d-un- dommage-associe-aux-soins - Annonce d'une mauvaise nouvelle https://www.has-sante.fr/jcms/c_698028/fr/annoncer-une- mauvaise-nouvelle - Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique Haute Autorité de Santé - Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique (has-sante.fr) - L'outil « Faire dire – Communiquer avec son patient » Haute Autorité de Santé - FAIRE DIRE (has-sante.fr) • Activités de recherche clinique sur la thématique « Relations avec les patients » effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée ou d'une université • Article publié sur la thématique « Relations avec les patients » dans une revue scientifique référencée 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, utilisation et suivi de fiches d'information et de recueil du consentement des patients • Conception et participation à la mise en place de programmes de soins associant des patients <ul style="list-style-type: none"> - éducation thérapeutique https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp_-_definition_finalites_-_recommandations_juin_2007.pdf • Programmes d'EPP associant les patients <ul style="list-style-type: none"> - Patients traceurs Haute Autorité de Santé - Patient traceur (has-sante.fr) • Participation à un programme centré sur le patient https://www.has-sante.fr/jcms/c_2040144/fr/demarche-centree-sur-le-patient-information-conseil-education-therapeutique-suivi • Participation à un dispositif d'annonce : diagnostic d'un cancer, dommage associé aux soins, mauvaise nouvelle, maladie chronique f les liens ci-contre • Programmes visant à améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap Haute Autorité de Santé - Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap (has-sante.fr) • Participation à une action spécifique de EPP en équipe accréditée sur la base des retours d'indicateurs <ul style="list-style-type: none"> - E-Satis Haute Autorité de Santé - IQSS - e-Satis : mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients hospitalisés (has-sante.fr) www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-08/flyer_e-satis_versionsalon_pro_vf_120122.pdf - PREMS PROMS <ul style="list-style-type: none"> - Haute Autorité de Santé - Aide à l'utilisation des PROMs en pratique clinique courante (has-sante.fr) • Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients • Elaboration ou participation à de programmes encadrés d'e-santé <ul style="list-style-type: none"> - https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-10/e_sante_essentiel_en_4_pages.pdf 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients de décision médicale partagée (consentement éclairé, balance bénéfices risques) <ul style="list-style-type: none"> - https://www.has-sante.fr/jcms/c_1671523/fr/patient-et-professionnels-de-sante-decider-ensemble - https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/synthese_avec_schema.pdf • Recueillir et analyser le récit du patient dans la survenue d'un EIAS <ul style="list-style-type: none"> - Haute Autorité de Santé - L'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS) : mode d'emploi (has-sante.fr) https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-10/fiche_information_patients.pdf - Haute Autorité de Santé - Revue de mortalité et de morbidité (RMM) (has-sante.fr) 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action à valider par le CNP, par l'intermédiaire de l'Organisme Agréé d'accréditation

LES MEDECINS ET EQUIPES DOIVENT METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 2 ACTIONS DIFFERENTES DE CE PILIER SUR LA PERIODE QUADRIENNALE D'ACCREDITATION

FORMATION	ANALYSE DES PRATIQUES	GESTION DES RISQUES	ACTION LIBRE
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes agréés d'accréditation avec label de formation Qualiopi <ul style="list-style-type: none"> - Ex. sensibilisation à la radioprotection Radioprotection en endoscopie interventionnelle - 2023 - Session 1 – CEFA HGE (cefa-hge.fr) • E-Learning à construire par les OA en concertation • DIU « Soigner les soignants » DIU Soigner les soignants (diu-soignerlessoignants.fr) • Activités de recherche clinique sur la thématique « Santé du professionnel » effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée ou d'une université • Article publié sur la thématique « Santé du professionnel » dans une revue scientifique référencée 	<p><i>En l'occurrence de l'état de santé du professionnel et actions à mettre en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Auto-évaluation de son état de santé et son suivi, avec propositions de programmes de suivi ou de prise en charge → Association MOTS ou autre Nos coopérations - Association Mots (association-mots.org) • Réalisation en individuel d'autotests CFAR et identification de points de difficultés Auto-tests - La SFAR • Réalisation en équipes accréditées, des autotests du CFAR et mise en œuvre d'actions d'amélioration en cas de difficulté ou de souffrance d'un membre de l'équipe Inscription SMART (rps-tests.fr) 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention en santé : <ul style="list-style-type: none"> - respect du calendrier vaccinal, - suivi des recommandations générales de dépistage selon son âge et son sexe - prévention et gestion des risques psycho-sociaux, - prise en compte d'actions en santé environnementale ou nutritionnelle et d'activités physiques et sportives • Repérage de situations à risque critiques pour le patient et pour le professionnel de santé et actions à mener urgemment : comment les identifier, comment les prévenir, comment les prendre en charge <ul style="list-style-type: none"> - <u>Syndrome d'épuisement professionnel</u> (Burnout, stress professionnel) SMART TESTS INDIVIDUELS burnout (rps-tests.fr) - <u>Syndrome dépressif</u> - <u>Risque suicidaire</u> - <u>Addictions</u> • Radioprotection : mise en œuvre des obligations réglementaires (formation à la radioprotection pour tous les médecins utilisant les RI [à renouveler au moins tous les 3 ans] et une formation à la radioprotection des patients [à renouveler tous les 10 ans]) • Programme de prévention de risques spécifiques selon les disciplines : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Risque musculosquelettique</u> - <u>Exposition aux gaz anesthésiques</u> - <u>Bruits et nuisances sonores au bloc</u> - <u>Pollution par les fumées liées à l'utilisation des bistouris électriques</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action à valider par le CNP, par l'intermédiaire de l'Organisme Agréé d'accréditation <p>Ex. <u>CAMPAGNE DIS DOC, T'AS TON DOC ?</u> Dis doc, t'as ton doc ? Une campagne pour prendre soin de ceux qui soignent - Ministère de la Santé et de la Prévention (solidarites-sante.gouv.fr)</p>